Journal Suisse de la Pêche

Schweizerischer Fischerei-Verband SFV
Fédération Suisse de Pêche FSP
Federaziun Svizra da Pestga
Federazione Svizzera di Pesca

Affirmations sur les initiatives concernant les eaux : **vérification des faits pour les pêcheurs !**

Affirmations les plus courantes – et ce qu'il faut en penser

Le lobby paysan et l'industrie agricole font feu de tout bois contre les initiatives sur l'eau potable et les pesticides. Face à la campagne de plusieurs millions de francs et aux affirmations fracassantes, il est important de garder la tête froide, de rester objectif et de répondre par des faits. La vérification des faits suivante aidera chaque pêcheuse et pêcheur à argumenter lors d'une discussion.

Affirmation 1 :

« Les deux initiatives sont extrêmes. »

Les faits : la contamination de l'eau potable par les pesticides, les antibiotiques et l'apport excessif de nutriments provenant du lisier a augmenté de façon spectaculaire en Suisse. Les limites légales ont été dépassées dans plus de 300 sites de contrôle, principalement sur le Plateau central. En Suisse, les captages d'eau souterraine doivent être fermés car les niveaux de pollution sont trop élevés. Ce qui est extrême et irresponsable c'est de minimiser ce fait, de ne rien faire et de laisser notre eau continuer à être polluée.

Affirmation 2 :

« La Suisse est l'un des pays où l'eau potable est la plus propre. »

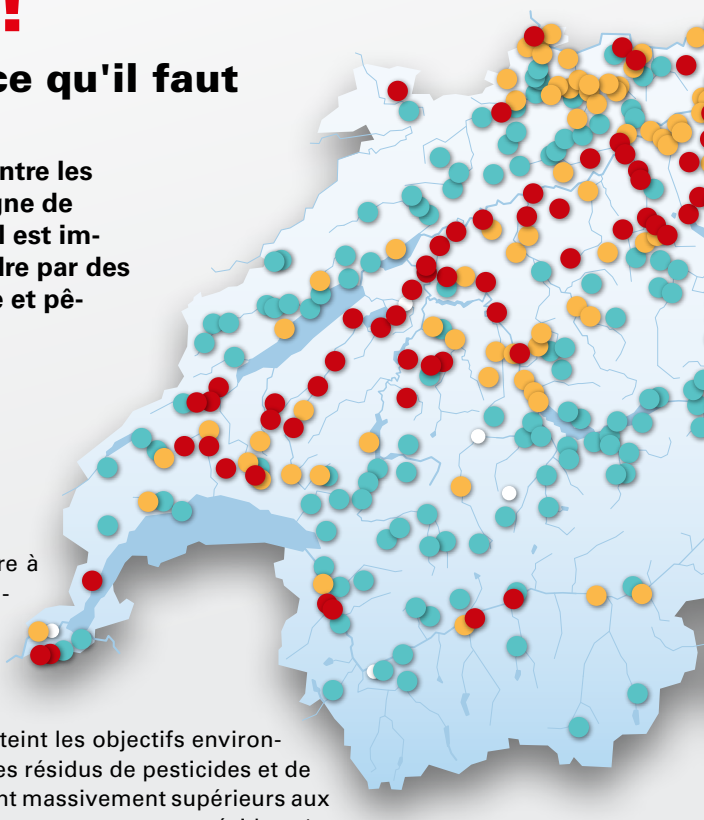

Les faits : en 2021, la Suisse figure à nouveau parmi les pays dont le niveau d'utilisation des pesticides est particulièrement élevé. On y utilise plus de 2'000 tonnes de pesticides par an. Cela signifie que la Confédération est loin d'avoir atteint les objectifs environnementaux légaux de réduction. Les résidus de pesticides et de nitrates dans les sols et les eaux sont massivement supérieurs aux valeurs limites. C'est particulièrement grave car ces résidus s'accumulent pendant des décennies dans les eaux souterraines, notre base d'approvisionnement en eau potable. Il est effrayant de voir à quel point des niveaux élevés de pollution peuvent être détectés à proximité immédiate des sources. Nous sommes le château d'eau de l'Europe et nous sommes responsables de la qualité de l'eau. Mais lorsque des pesticides peuvent être détectés dans 4 captages d'eau potable sur 4 dans des communes comme Köniz, et dans 3 d'entre eux au-dessus de la valeur limite, nous sommes en passe de renoncer à notre qualification de château d'eau. Les fermetures de captages d'eau potable s'enchaînent. Le gouvernement fédéral a même dû lancer un programme pour exploiter de nouvelles sources - n'est-ce pas alarmant ? C'est pourquoi nous devons maintenant nous battre avec ces deux initiatives pour que la qualité de l'eau soit une priorité. L'eau est l'élément le plus important pour les humains, la faune et la flore - et une eau saine qui plus est !

Affirmation 3 :

« Seul 1 % de la pollution du Rhin provient des pesticides. Le reste provient des ménages et de l'industrie. »

Les faits : les opposants aux initiatives abusent délibérément d'une analyse de l'Office bâlois de l'environnement et de l'énergie datant de 2015. Dans cette analyse toutefois, seules 2 substances parmi environ 300 pesticides connus ont été mesurées par rapport à la charge totale. Mais cette mesure est délibérément présentée comme le total supposé de tous les pesticides ! Et même si les chiffres étaient corrects, ils ne sont en l'occurrence pas significatifs. Le facteur déterminant pour la nocivité d'une substance n'est pas la quantité présente, mais sa toxicité. Question simple : 1 litre d'eau est-il aussi toxique qu'1 litre de cyanure ? Les chiffres concernant le Rhin peuvent sembler intéressants, mais dans les grands fleuves, les polluants sont dilués par une grande quantité d'eau des précipitations provenant du "château d'eau de l'Europe". Ils ne sont donc pas inoffensifs, mais ne constituent pas le problème central. Les pesticides posent un véritable problème dans les nombreux petits cours d'eau et ruisseaux situés dans des zones où les cultures sont traitées par pulvérisation. Là, les concentrations au moment des traitements sont parfois extrêmement élevées et peuvent entraîner la mort de communautés vivantes entières.

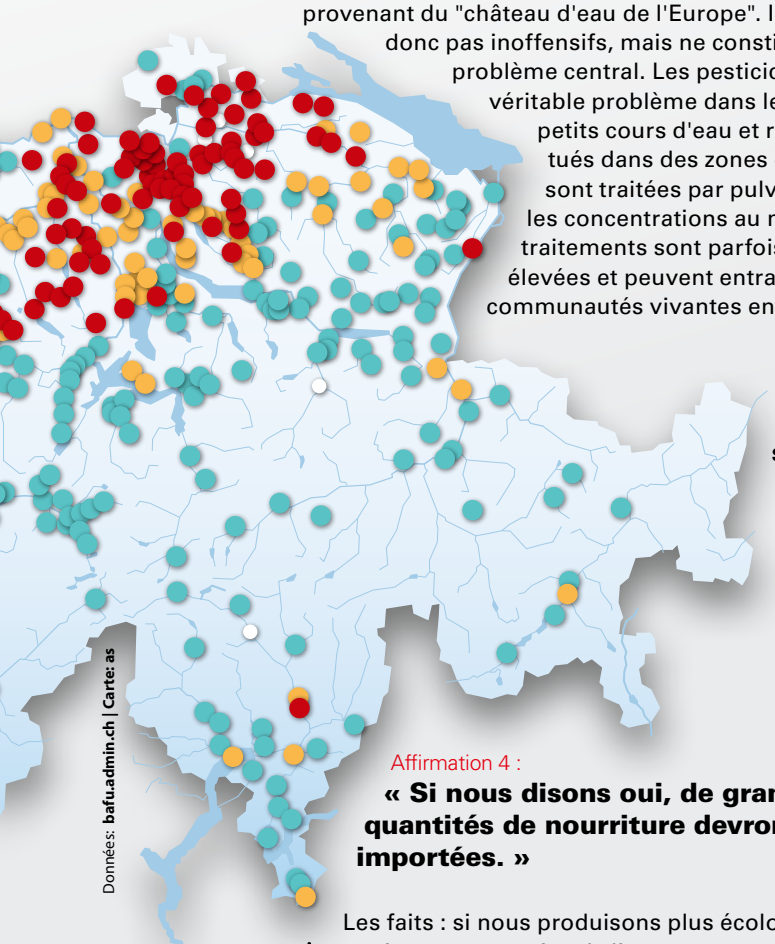

Métabolites de pesticides dans les eaux souterraines (2019)
Les valeurs légales sont dépassées sur plus de 300 points de mesure en Suisse.

Données: **bafu.admin.ch | Carte: as**

Affirmation 4 :

« Si nous disons oui, de grandes quantités de nourriture devront être importées. »

Les faits : si nous produisons plus écologiquement, nous importons moins d'aliments pour animaux, d'engrais ou de carburant. La prétendue "viande suisse" que nous consommons est en fait un label frauduleux : 50 % de celle-ci est produite à partir d'aliments importés. Aujourd'hui, nous importons 1,2 million de tonnes d'aliments pour animaux. Pour produire ces quantités de céréales fourragères, de soja fourrager et autres, la Suisse a besoin aujourd'hui d'une superficie de terres arables à l'étranger aussi importante que celle de nos propres terres cultivables.

Affirmation 5 :

« Les aliments vont être 40 % plus chers. »

Les faits : il est faux de prétendre que les aliments issus de l'agriculture BIO doivent être nettement plus chers que ceux issus de l'agriculture conventionnelle. Aujourd'hui, nous subventionnons massivement la production conventionnelle avec l'argent des contribuables via des paiements directs, au lieu de la production durable. Sans ces subventions, les aliments produits biologiquement ne seraient pas plus chers que ceux dont la production détruit l'environnement et met en danger la santé. Le prix d'un produit alimentaire est constitué de trois éléments : Production, transformation et commerce. L'exemple de la viande, notre denrée alimentaire la plus chère, montre la différence flagrante : la viande BIO est presque deux fois plus chère que la viande conventionnelle dans les magasins, mais c'est uniquement parce que le commerce de détail peut exiger des marges nettement plus élevées parce que le client est prêt à payer davantage pour un label. Si tout le monde produisait de manière durable à l'avenir, cet argument ne serait plus valable et, par conséquent, avec des marges "normales", même le produit durable ne serait que marginalement plus cher ! Le grand boulanger Fredy Hiestand, connu comme le "roi du croissant", le prouve déjà aujourd'hui. Depuis 2019, il n'utilise que des céréales sans pesticides pour ses produits de boulangerie. Bien que les quelque 200 exploitations agricoles qui fournissent ces céréales reçoivent plus d'argent pour les céréales sans pesticides, cela n'a pas d'effet notable sur le prix au magasin. En général, on constate que le commerce (intermédiaire) essaie de maintenir ses marges aussi élevées que possible. Les prix sont basés sur ce que le marché est prêt à payer et non sur un paiement équitable pour les agriculteurs.

Affirmation 6 :

« Les initiatives sur l'eau potable et sur les pesticides interdisent tous les pesticides dans l'agriculture. »

Les faits : l'initiative sur l'eau potable n'interdit aucun pesticide. En revanche, elle annule les paiements directs si une exploitation utilise des pesticides. En général, tous les produits phytosanitaires utilisés en agriculture BIO restent autorisés. C'est pourquoi la deuxième initiative - celle sur les pesticides - parle d'une interdiction des pesticides de synthèse. Les produits phytosanitaires naturels continuent d'être autorisés.

Affirmation 7 :

« Ces initiatives sont contre-productives. De nombreuses exploitations se passeraient de subventions et produiraient de manière encore plus intensive avec des pesticides et des aliments importés. »

Les faits : les exploitations agricoles (notamment les cultures intensives et les cultures fruitières) quitteront le système des paiements directs. Mais ces exploitations devront également se conformer à la législation sur l'environnement et la protection des eaux. Ils ne pourraient donc pas utiliser à volonté les nutriments et les produits phytosanitaires. Le chiffre sera nettement inférieur à ce que prétendent les opposants.

Affirmation 8 :

« Ces initiatives conduisent à une Suisse entièrement BIO. »

Les faits : l'initiative sur l'eau potable, contrairement à des centaines de règlements sur l'agriculture BIO, n'exige que trois conditions : production d'aliments sans pesticides, pas d'utilisation prophylactique d'antibiotiques et bétail pouvant être nourri avec des aliments locaux. Selon les estimations, si ces initiatives étaient mises en œuvre, la baisse des rendements serait nettement moins importante que dans le cas d'un passage complet à l'agriculture BIO. Cela est également dû au fait que l'initiative pour l'eau potable, contrairement à l'agriculture BIO, continue d'autoriser l'utilisation d'engrais artificiels.

Affirmation 9 :

« Beaucoup de familles d'agriculteurs peuvent mettre la clef sous la porte parce que si nous disons oui aux initiatives, ils auront une baisse de rendement de 30 %. »

Les faits : la prétendue baisse de 30 % des rendements due à l'initiative sur l'eau potable est délibérément inventée par les opposants. Dans sa modélisation de la mise en œuvre de l'initiative sur l'eau potable, l'institut fédéral de recherche Agroscope arrive à une baisse des rendements bruts de production de 12 à 21 % au maximum, même avec des hypothèses très restrictives et controversées. Ce chiffre ne tient pas compte des importations d'aliments pour animaux. Grâce à l'initiative sur l'eau potable, on pourra importer beaucoup moins d'aliments pour animaux. Cela signifie qu'une partie de la baisse de la production calculée dans l'étude est basée uniquement sur la réduction des importations. Si l'on tient compte de ce fait et si l'on corrige également d'autres hypothèses irréalistes de la modélisation Agroscope, il faut s'attendre à une baisse de la production nette de seulement 5 à 7 % pour toutes les cultures en Suisse si l'on renonce aux pesticides de synthèse.

Affirmation 10 :

« Le Parlement a élaboré des solutions meilleures et plus rapides. »

Les faits : l'initiative parlementaire tant évoquée est insuffisante. Avec la politique agricole PA22+, elle aurait pu constituer un contre-projet aux deux initiatives populaires. Cependant, la politique agricole à orientation écologique a été mise en veilleuse. Trop de points restent en suspens : l'initiative parlementaire se concentre principalement sur les pesticides et seulement dans une faible mesure sur les nutriments. La réduction des risques dans la voie de réduction des pesticides est limitée aux domaines des eaux de surface, des eaux souterraines et des habitats semi-naturels. Les autres zones ne sont pas prises en compte. Le risque à réduire n'est pas précisé ; toutes les portes sont ici laissées ouvertes. Les objectifs contraignants ne sont pas non plus ancrés dans la voie de réduction des nutriments ; les exigences de réduction minimale de 10 à 20 % ont déjà été rejetées par le Parlement. La mise en œuvre est encore très incertaine, le projet de loi n'en est qu'au stade de la consultation et la protection des eaux est encore affaiblie en parallèle au Parlement (motion Hösli 19.4374 sur la réduction des espaces réservés aux eaux).

Bi.

Cuisiner les poissons blancs avec expertise

Les deux chefs Markus Heller (à gauche) et René Widmer sont dans leur élément - témoignage du dernier webinaire FSP.

Webinaire sur le poisson de l'année 2021

Les deux chefs professionnels Markus Heller et René Widmer vous mettent en appétit avec le poisson de l'année. Dans le webinaire "Aujourd'hui, un autre poisson arrive à table", ils montrent comment préparer du poisson blanc. Parce que le chevaine et Cie ne sont pas une partie de plaisir. Mais si vous savez comment faire, c'est un vrai délice. Les témoignages du dernier webinaire montrent la joie et l'habileté des deux chefs. Vous pouvez vous inscrire dès maintenant pour le prochain webinaire du 29 mai 2021, de 15h00 à 16h00 sur www.sfv-fsp.ch. Au menu : délice de poisson blanc en entrée (tanche) et soupe de poisson surprise - avec paprika et lotte.

Sarah Bischof

Autres dates :

28.8.2021 Cuisine en plein-air pour la Journée des poissons
27.11.2021 Surprise de l'Avent

Agenda FSP

29.5.2021
Webinaire de démonstration culinaire du poisson blanc - soupe de poisson du Rhin

13.6.2021
Votation sur initiatives pour l'eau potable et contre les pesticides

28.8.2021
Journée des poissons
Toute la Suisse

28.8.2021
Webinaire de démonstration culinaire du poisson blanc en plein air

Première quinzaine de septembre 2021
Assemblée des délégués de la Fédération Suisse de Pêche
Lieu encore à déterminer

Impressum

Fédération Suisse de Pêche
Rédaction/Production : Kurt Bischof
Postfach 141, 6281 Hochdorf
kurt.bischof@bischofmeier.ch
Telefon 041 914 70 10

www.sfv-fsp.ch